

DEMANDE DE DEROGATION

- POUR **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

***cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande**

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction
 des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Eurométropole de STRASBOURG - Service espaces verts et de nature**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 1.....Rue : **Parc de l'Etoile**.....
 Commune **STRASBOURG**.....
 Code postal **67076**.....
 Nature des activités : **Collectivité territoriale – Gestionnaire des espaces verts et de nature**
 Qualification : **Gestionnaire des espaces verts et parcs urbains, des arbres d'alignement et des massifs forestiers de la Ville de Strasbourg. Gestionnaire des réserves naturelles nationales de l'île du Rohrschollen et du Massif forestier de Strasbourg-Neuhof / Illkirch-Graffenstaden**

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Osmoderma eremita</i> Pique-Prune	Indéterminé (présence potentielle)	Destruction d'habitat potentiel suite à l'abattage de cinq arbres à cavités dans le cadre de la déconstruction/reconstruction d'un pont et du raccordement d'une piste cyclable sur la commune d'Eckwersheim. Les inspections des cavités n'ont pas révélé d'indices de présence (fèces, larves, imago, nymphe...) mais l'espèce occupe d'autres arbres de l'alignement. Sa présence dans les platanes concernés reste donc possible et le dérangement, voir la destruction, sont donc potentiels.

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINLAITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune sauvage	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale:
Le pont enjambant le canal de la Marne au Rhin sur le tracé de la RDX au niveau de la commune d'Eckwersheim est très dégradé. Sa réfection totale est nécessaire pour des raisons de sécurité. Cette réfection permettra également d'en élargir le tablier, afin de permettre la traversé et le raccordement de la future piste cyclable devant relier la sortie Est de la commune d'Eckwersheim et la piste cyclable longeant le canal. Les travaux sur l'ouvrage d'art et le raccordement de la future piste cyclable, impliquent l'abattage de 5 platanes sur la berge Est. Bien qu'aucun indice de présence n'ait été décelé sur les arbres concernés, l'alignement auquel ils appartiennent est connu pour abriter *Osmoderma eremita*.
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé
 S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : **Si malgré les investigations des individus (larve ou nymphe) sont tout de même présents, ils seront déplacés lors du transfert de terreau des arbres à abattre vers d'autres arbres à cavités. De ce fait ils seront maintenus dans leur substrat recueilli temporairement dans des seaux et**

préservé de la dessiccation.

S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher: **Abattage prévu début avril 2019 ; terreau prélevé peut avant l'abattage ou le jour même, s'il n' pas pu être totalement extrait avant, et déversé le même jour dans un autre arbre du site.**

- Capture manuelle Capture au filet
- Capture avec épuisette Pièges Préciser :
- Autres moyens de capture Préciser : **Petite pelle de jardinage ou louche pour extraire le terreau**.....
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Modalité de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
- Destruction des œufs Préciser :
- Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
- Par pièges Préciser :
- Par capture et euthanasie Préciser :
- Par arme de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : **Des individus (larve ou nymphe) éventuellement présents peuvent potentiellement être détruite par abattage, malgré les précautions prises (extraction préalable du terreau et abattage par rétention).**.....

Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : **Si présence éventuelle d'individus (lare ou nymphe), l'abattage et l'extraction de terreau peuvent induire une perturbation**.....

Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFIQUATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale Préciser : **Agents de la cellule « expertise faune-flore » du service des espaces verts et de nature (Bac+2 à bac+5 en environnement). Bureau d'étude prestataire des diagnostics faunistique avant abattage (Bac +5 environnement)**.....

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **Début avril 2019.**.....
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Région administrative : **Région Grand-Est**

Départements : **Bas-Rhin**

Cantons : **Brumath**

Communes : **Eckwersheim**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 - Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelle de gestion de l'espace
- Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Préservation du substrat des arbres abattus et réinjection dans des cavités favorables d'autres arbres de l'alignement. Implantation d'une dizaine de saules qui seront conduits en têtard, afin de favoriser la formation de carriés et de cavité renouvelant à terme l'habitat de l'espèce sur le site.**

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan des opérations (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **L'Eurométropole de Strasbourg transmettra à la DREAL un compte-rendu des opérations de transfert de terreau (volume de terreau approximatif transféré, présence éventuelle d'individus, localisation et identification des arbres recevant le terreau). Une localisation des plantations sera également transmise**.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à STRASBOURG Le 14 mars 2019 Votre signature Romuald SUTTER (Signature numérique) ...
--	---